

49 et 51 RUE RIDEAU

Kearns & Ryan

GRANDE VENTE

DU STOCK DE

Chenet, Tassé et Cie.

Flanelles "valent 60 pi., vendues à 40 pi.

" de fantaisie de 50 pi., 35 pi.

Drap bonne qualité (double largeur), \$1.50

Nugos et lainages à toutes sortes

NOUBLIEZ PAS CHEZ

KEARNS & RYAN.

Ottawa, 19 nov. 1879.

Service Télégraphique.

EUROPE.

Le ministère français—Nouvelles des Indes—L'agitation en Irlande—Bretagne—Exposition.

Paris, 27—Le Journal officiel doit publier demain les noms des nouveaux ministres.

Londres, 27—On apprend, de Canadair, que, pendant une fête mahométane, les Ghazis ont attaqué et blessé le général Tyler et plusieurs officiers.

Les fermiers irlandais deviennent de plus en plus menaçants.

Depuis 18 jours, il y a un brouillard épais sur la Tamise. Plusieurs navires ont jeté l'ancre.

Une lettre de Caboul dit qu'un des officiers de Yakoob Khan aurait déclaré à son général Roberts que Yakoob lui-même avait signé l'arrêt de mort des attachés à l'ambassade anglaise. La même lettre confirme la nouvelle qu'on a trouvé pour £90,000 d'or russe à Caboul.

Un derrière a été condamné à mort, à Constantinople, pour avoir essayé de traduire la bible en langue turque.

STATS-UNIS.

State—Arrêté—Emette—Rixe—Accident.

Chicago, 27—La grève des ouvriers de chantiers tire à sa fin.

Baltimore, 27—L'Ex-sénateur Aydelot, du Maryland, a été arrêté à la demande d'un nommé Poll, à sa femme.

Bangor, Me., 27—Les citoyens se sont opposés, en masse, à ce qu'on enlève les armes et les munitions de l'arsenal, pour les transporter à Au-gusta.

Mont Winans, 27—Il y a eu une rixe sur le train du chemin de fer de Baltimore et Ohio. Plusieurs voyageurs ont été blessés dans la bagarre.

Aton, 27—Le train express de Kansas City a déraillé, hier, à 7 miles de Road House Junction. Deux personnes ont été tuées et plusieurs grièvement blessées.

CANADA.

Bibliothèque—Température—Bataille de glace.

Halifax, 27—Le gouvernement local a réuni la bibliothèque provinciale à côte de la Société d'enseignement, et nommé M. J. T. Butler, avocat, bibliothécaire.

Il a fait très froid, hier.

Les Trois-Rivières, 27—M. S. M. Black, payeur à la Banque de Québec, a voulu se suicider, hier soir. Pendant qu'il souffrait, on lui apporta une lettre du gérant dont la lecture sembla lui causer une grande agitation. Il se leva de table en disant: "Il faut que cela finisse!" et prenait un revolver, se tira un coup dans la tête. La blessure est très grave, et on croit que M. Black n'en reviendra pas. Toutes sortes de rumeurs circulent à propos des motifs qui ont pu le porter à cet acte.

Montreal, 27—On croit que le pont de glace sera solidement fermé demain.

Le commerce de bétail a été très actif, ces jours derniers.

Le thermomètre était, hier à 14 degrés au-dessous de zéro.

COURRIER DE HULL.

M. Martagh, du Fort Coulonge, dont nous avons écrit, hier, les dernières, a été rendu à M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M. Couté, avocat de Hull, représente la partie privée, et M. Gordon, d'Aylmer, l'accuse, M. Martagh.

L'assassinat de Bégin, à Sainte-Clotilde, a été arrêté, hier, à 10 h 30, par M. Alex. Fraser, de Westmeath, a été amené, samedi, à Aylmer, par M. Bessette, huissier du Chapeau, en vertu d'un mandat d'arrestation, émis par M. C. B. Rouleau, écr., magistrat du district. M. Martagh s'est rendu sans suite, à l'agence des autorités régulières établies. L'examen préliminaire a commencé lundi, devant M. le magistrat Rouleau. M.